

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ  
Abonnement payable d'avance.  
Canada—Excepté cité de Québec..... 75c.  
Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50  
Tarif des annonces .07 la ligne. Annonces classifiées 1c. du mot minimum .50 sous.  
Pour abonnement et annonces écrire au "Bulletin de la Ferme", 88 Côte de la Montagne, Québec.  
Cassier postal 129—Télep. 4297

# LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE  
Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION & RÉDACTION  
88 CÔTE de la MONTAGNE 88  
QUÉBEC

RÉDACTION ET COLLABORATION  
Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.  
Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.  
La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Cassier postal 129, Haute-Ville, Québec.

Volume XI

QUEBEC, LE 29 NOVEMBRE 1923

Numéro 48

Cette page est réservée à la Coopérative Fédérée de Québec.

## Un exemple pathétique

### Des inconvénients de la vente à l'enchère

Un abonné met en doute qu'une ferme avec bâtisses dessus construites ait pu être vendue à l'enchère pour la somme de \$25.

Nous lui répondrons que nous tenons ces renseignements de feu M. le juge Bossé, qui était l'avocat du demandeur dans cette cause. Et comme cette affaire de vente à l'enchère paraît intéresser un bon nombre de lecteurs, nous en donnerons les détails, pour leur édification et celle de MM. Trudel & Cie.

Et donc, deux frères sachant se contenter de peu vivaient heureux sur leurs modestes biens, dans une paroisse située non loin de la bonne vieille ville de Québec.

L'un d'eux vint à mourir et laissa beaucoup d'enfants après lui, comme c'était la mode dans ce temps-là. Il nomma son frère tuteur de ses biens pour le bénéfice de ses héritiers. Ce brave homme ne connaissait en affaires que la vente des bluets que lui rapportaient ses champs du petit "CapSas". Il s'empressa de réaliser l'avoir de son frère. Mais que faire de l'argent en attendant la majorité de ses neveux et nièces? Le mettre à la banque? Il ignorait même ce que c'était qu'une banque, n'en ayant jamais ouï parler. Il fit ce que faisaient alors la plupart des gens qui possédaient de petits capitaux: il prêta cet argent sur parole et ne fut—n'en déplaise à M. l'Habitant—remboursé ni à la Saint-Pierre ni à la Saint-Michel; car même dans ce bon vieux temps-là, on rencontrait par-ci par-là de la canaille.

L'idée ne lui vint même pas, à cet honnête, homme de ne pas payer les héritiers de son frère. L'argent perdu n'était pas le sien et il se croyait tenu en conscience au remboursement. Il vendit donc son propre bien, l'acquéreur s'engageant à payer aux héritiers dépossédés leur quote-part, au fur et à mesure qu'ils deviendraient en âge, puis à remettre au vendeur—nous dirions trop honnête s'il était possible de l'être—la balance du prix d'achat.

Et comme l'acheteur ne paya pas plus que l'emprunteur n'avait remboursé, la terre fut vendue à l'enchère, avec le résultat que l'on connaît: \$25.00 pour le tout, ce qui ne couvrait pas la dixième partie des frais.

M. Trudel prétendra-t-il encore que la vente à l'enchère est toujours le meilleur moyen d'obtenir le plus haut prix?

Tous ceux que n'aveugle pas le parti-pris savent parfaitement que, la plupart du temps, la vente de gré à gré vaut bien mieux que la vente à l'enchère, qui n'est souvent qu'un pis-aller ou une vente de débarras.

Et comme la Coopérative Fédérée n'est pas embarrassée avec son fromage, elle préfère, quand elle le peut, vendre directement aux distributeurs, pour le plus grand bénéfice de ses patrons et au grand dam de M. Trudel et de ses amis commerçants de fromage et d'autre chose itou.

## Gare à la trique!

On nous dit que M. Trudel n'aime pas beaucoup l'adjectif *trudellisant*—on nous dit même qu'il en fait des colères bleues.

Qu'à cela ne tienne, nous l'emploierons dorénavant comme nom commun: nous dirons les *trudellisants* comme on disait autrefois les *feuilants*,—soit dit sans comparaison car M. Trudel aurait plutôt appartenu aux *jacobins*.

M. Trudel grogne, il grogne quasiment comme le caniche à qui son maître a enlevé l'os qu'il était en train de ronger.

Qu'il continue de grogner, cet homme, si cela le soulage, lui fait plaisir. Nous n'avons pas d'objection. Mais, par exemple, s'il s'avise d'essayer de mordre, gare à la trique!

## La succursale de Québec

M. Georges Gélinas, B.S.A., gérant de la succursale de Québec, de la Coopérative Fédérée, nous communique les informations suivantes:

La succursale de Québec de la Coopérative Fédérée fonctionne de la même manière que le Bureau-Chef de Montréal. Les produits agricoles sont reçus en consignation et vendus à commission.

D'ordinaire, la succursale de Québec est en mesure de fournir aux groupes de coopérateurs, sociétés coopératives locales, etc., toutes les marchandises aux prix marqués dans le Bulletin de la Ferme.

Les remises pour ventes de beurre, fromage et œufs sont exactement les mêmes que celles faites par le Bureau-Chef de Montréal.

Mais, les volailles abattues, porcs abattus, veaux abattus et généralement tous les autres produits, sont vendus sur le marché de Québec, d'après une base de 5% de commission. Sur les porcs abattus, par quantité de 5, il n'est chargé seulement 2½% de commission.

Pour les produits, autres que le beurre, le fromage et les œufs, il peut donc arriver que les retours soient quelques fois un peu plus élevés, quelques fois un peu moins élevés que ceux de Montréal.

Nous nous ferons un devoir d'informer, à l'occasion, nos sociétaires, dans notre page du marché, lorsqu'il y aura des variations de quelque importance à Québec, afin d'orienter l'envoi de ces produits, vers le marché le plus avantageux pour le cultivateur.

## Le miel dans les radiateurs d'auto

"New York, 24.—Le miel et l'eau, comme solution contre la gelée, dans les systèmes de refroidissement de l'automobile, ont été minutieusement mis à l'épreuve par les ingénieurs ruraux du collège d'agriculture de l'état de New-York, à Ithaka. Ces experts affirment avoir commencé leurs expériences il y a un an, sur des camions et tracteurs agricoles que l'on employait sur les fermes du collège. Ils prétendent que cette solution est à la fois peu dispendieuse et très efficace.

Pour préparer la solution, on fait bouillir une partie d'eau pour une partie de miel, afin que toutes les impuretés puissent monter à la surface que l'on écume. Cette solution est alors versée dans le radiateur, laissant un pouce et demi de vide au-dessus de la surface. On doit laisser cet espace pour permettre l'expansion du liquide.

Si l'on constate une diminution dans le liquide de refroidissement, on peut ajouter un peu d'eau, alors que la machine est en service. Il est très important que les paquetages et les joints soient bien étanchés et serrés.

Les expériences faites auraient démontré que cette solution donne de très bons résultats même dans le cas où le mercure descendrait jusqu'à 14 degrés au-dessous de zéro. A cette température le mélange n'est plus liquide mais on peut très bien l'agiter au moyen d'un baton.

Un cylindre de moteur et un tube de verre très mince, remplis de cette solution et soumis à une température de 14 degrés sous zéro pendant plusieurs heures, n'ont pas montré le moindre indice de fissure ou de bris. La solution se contracte sous l'action du froid tandis qu'elle produit une certaine expansion sous l'action de la chaleur."

## Les Révérends Pères Trappistes

L'on sait que les RR. PP. Trappistes, comme toutes les autres communautés religieuses du reste, ont un emploi du temps fort bien rempli. Ainsi, les Trappistes mangent et se récréent trois heures; prient (c'est-à-dire qu'ils travaillent pour les âmes) sept heures; dorment sept heures et font du travail manuel durant sept heures.

En plus, ils gardent le silence absolu et ne mangent jamais de viande.

A Mistassini, les Révérends Pères Trappistes emploient une partie de leur temps affecté au travail manuel, pour fabriquer ces excellents blueuts en conserves que l'on peut se procurer aux entrepôts de la Coopérative, à Montréal, Québec et Trois-Rivières.